

ANNEE UNIVERSITAIRE
2025/2026

Note minimale permettant la compensation au sein d'une UE :

0

Modalités de contrôle des connaissances du
Master 2 Mention Sciences sociales Parcours
Migrations

Responsable.s Frédéric Le Marcis

UE = Unité d'Enseignement / EC = Elément Constitutif	Libellés UE/EC	Nombre de Crédits	Type d'évaluation CC (Contrôle continu) et/ou ET (Evaluation terminale) et/ou CP (Contrôle partiel) et pondération le cas			Nature de l'épreuve de première session (écrit, oral, rapport, projet)		Période 1 (semaine calendaire)	l'épreuve de seconde session	Période 2 (semaine calendaire)
1er semestre										
UE 3A	Approfondissements thématiques (3 Cours)	15	CC	CP	ET	CP	CC			
	Sciences sociales et migrations (SCSO 4108)	5	100%				Travaux oraux et écrits	21/12/25	écrit	01/06/26
	Politiques des migrations	5	100%				Travaux oraux et écrits	21/12/25	écrit	01/06/26
	Droit des migrations et de la citoyenneté	5	100%				Travaux oraux et écrits	21/12/25	écrit	01/06/26
UE 3B										
	Pratiques de recherches	9	CC	CP	ET	CP	CC			
Cours obligatoire	Lieux et temporalités de la migration SCSO 5106	4	100%				Travaux écrits	21/12/25	écrit	01/06/26
Au choix	Cours externe	5								
ou	Cours ENS	5								
ou	Collecter des données sur les migrations scso 5108	5	100%				Travaux écrits	21/12/25	écrit	01/06/26
UE 3c										
	Outils	6	CC	CP	ET	CP	ET			
Cours de langue	selon MCC du centre de langues	3								
Méthodologie	Cours ens au choix	3								
ou	Cours externe libre	3								
2ème semestre										
UE 2	Mémoire ou stage long	30	CC	CP	ET	CP	CC			
	Mémore de recherche ou stage long	30	100%				écrit et oral	26	écrit et oral	37

Pour rappel - Conformément au Règlement des études de l'ENS de Lyon (Section V-Article 16-Les modalités de compensation des unités d'enseignement), pour les Étudiants inscrits administrativement à l'ENS de Lyon, **aucune compensation n'est possible entre les unités d'enseignement, ni entre les semestres.**

La note de 2de session remplace toujours à la fois la note de CP et la note d'ET obtenues en première session, et parfois la note de CC (en fonction du choix fait plus haut).
Pour l'évaluation des stages de SEE et mémoires de recherche de LSH, la seconde session éventuelle n'est ouverte qu'aux étudiants ne s'étant pas présentés à la première session.
Pour les cours relevant à titre principal d'une autre formation, ou opérés par un établissement co-accrédité, renvoyer aux MCC de ladite formation ou dudit établissement.